

## Formulaire d'inscription UAPE - 2023-2024 " La Cour des Copons " Givrins

### 1. STRUCTURE

Unité d'accueil pour écoliers U.A.P.E. - Dès le début de la scolarité obligatoire

### 2. DONNÉES PERSONNELLES - ENFANT (à remplir en caractères d'imprimerie SVP)

Nom, Prénom, Sexe	Date de naissance
Langue maternelle	Cycle scolaire <input type="checkbox"/> 1P <input type="checkbox"/> 3P <input type="checkbox"/> 5P <input type="checkbox"/> 2P <input type="checkbox"/> 4P <input type="checkbox"/> 6P
Assurance RC (copies à fournir)	Nom du pédiatre
Assurance maladie/accidents (copies à fournir)	Téléphone du pédiatre

### 3. FREQUENTATION

U.A.P.E. / Accueil pendant les périodes scolaires

Abonnement choisi (cochez les jours souhaités)		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avant école	*7h00 - 08h45					
Matin sans école	07h00 - 11h30					
Midi – Repas	11h30 - 13h30			** Fermé		
Début d'après-midi	13h30 - 15h00					
Après-midi sans école	13h30 - 18h30					
Après-midi avec école	15h00 - 18h30					

\*Les tranches horaires sont approximatives car elles dépendent des horaires exactes de l'école. Les enfants inscrits sont pris en charge de manière continue entre l'UAPE et l'école.

**\*\* Vos enfants peuvent être accueillis les mercredis à l'UAPE de Trélex. Un trajet en bus scolaire est organisé à la sortie de l'école de Givrins.**

U.A.P.E. de Trélex / Accueil pendant les périodes scolaires

Abonnement choisi (cochez les jours souhaités)		ME
Midi – Repas	11h30 – 13h30	
Début d'après-midi	13h30 – 15h00	
Après-midi sans école	15h00 – 18h30	

Date d'entrée souhaitée : \_\_\_\_\_

### 4. REMARQUES

---



---



---



---

**5. DONNÉES PERSONNELLES - PARENT(S)** (à remplir en caractères d'imprimerie SVP)

1) Parent principal - Responsable légal			2) Partenaire - Responsable légal: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Nom, Prénom: <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M			Nom, Prénom: <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		
Adresse :			Adresse :		
Code postal, localité :			Code postal, localité :		
Téléphone privé :			Téléphone privé :		
Téléphone portable :			Téléphone portable :		
Adresse e-mail privée :			Adresse e-mail privée :		
Etat civil :			Etat civil :		
Situation professionnelle / occupation			Situation professionnelle / occupation		
<input type="checkbox"/> En emploi			<input type="checkbox"/> En emploi		
<input type="checkbox"/> Aux études (joindre attestation)			<input type="checkbox"/> Aux études (joindre attestation)		
<input type="checkbox"/> En recherche d'emploi (joindre attestation ORP)			<input type="checkbox"/> En recherche d'emploi (joindre attestation ORP)		
<input type="checkbox"/> Bénévolat (joindre attestation)			<input type="checkbox"/> Bénévolat (joindre attestation)		
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :			<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		
Détail de la situation (remplir tous les champs)			Détail de la situation (remplir tous les champs)		
Profession / Etudes suivies/ Activité			Profession / Etudes suivies/ Activité		
Employeur / Ecole			Employeur / Ecole		
Taux d'activité			Taux d'activité		
Lieu de travail			Lieu de travail		
Téléphone professionnel			Téléphone professionnel		
Jours de travail / activité / cours			Jours de travail / activité / cours		
	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi
Lundi			Lundi		
Mardi			Mardi		
Mercredi			Mercredi		
Jeudi			Jeudi		
Vendredi			Vendredi		

## 6. FRATRIE (à remplir en caractères d'imprimerie SVP)

Nom, Prénom, Sexe	Date de naissance
L'enfant fréquente-t-il une structure du réseau des Toblerones ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, laquelle ?	
Nom, Prénom, Sexe	Date de naissance
L'enfant fréquente-t-il une structure du réseau des Toblerones ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, laquelle ?	

## 7. REMARQUE IMPORTANTE POUR VOTRE ORGANISATION

Les tarifs sont dépendants du Réseau d'Accueil des Toblerones, voir sur: [www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch)

Le contrat est établi dès la rentrée scolaire, soit du 21 août 2023 au 28 juin 2024. Le forfait annuel est divisé en 9 factures.

Pour tout contrat commençant en cours d'année, celui-ci débutera au 1<sup>er</sup> du mois suivant.

**Veillez prendre connaissance du règlement du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) :**  
[www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch)

**Aucun dossier incomplet ne sera traité. Veuillez vous assurer que les annexes suivantes sont jointes au présent formulaire:**

- Le formulaire "contrôle des revenus" ainsi que toutes les annexes demandées sur le formulaire du Réseau d'accueil des toblerones (formulaire disponible sur [www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch)).
- Une copie de la police d'assurance maladie/accident.
- Une copie de l'assurance RC (responsabilité civil).
- Une copie du carnet de vaccination.
- Une attestation médicale de bonne santé ainsi qu'un certificat médical en cas d'allergie.
- Contacts d'urgence et autorisations UAPE 2023-2024 (disponible sur [www.adj-aisge.ch](http://www.adj-aisge.ch)).
- Pour les personnes séparés ou divorcés: décision du juge et/ou autre accord signé par les deux parents pour la garde de l'enfant.
- Attestation de l'employeur avec indication du taux horaire ainsi que des jours travaillés.
- Attestation AVS pour une société simple.

Pour rappel, les places sont attribuées selon les critères de priorité selon le règlement du RAT (art. 2.5)

- 1) Aux frateries, c'est-à-dire aux enfants dont les frères et/ou sœurs sont déjà accueillis dans une structure affiliée du RAT;
- 2) Aux familles monoparentales dont le parent en charge des enfants travaille, est en formation ou au chômage;
- 3) Aux enfants, dont les deux parents travaillent sont en formation ou au chômage à hauteur du taux d'occupation professionnelle et /ou de formation.

Dans tous les cas, l'accès à la structure d'accueil est subordonné à l'existence d'une place disponible.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_